



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Sécurité publique

Question au Gouvernement n° 3929

### Texte de la question

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

**M. le président.** La parole est à M. Antoine Savignat.

**M. Antoine Savignat.** Monsieur le ministre de l'intérieur, depuis quelques semaines, nous ne pouvons que constater dans l'ensemble du territoire un important regain de violence et des faits souvent d'une extrême gravité.

Jeudi dernier à Pontoise, deux hommes sont morts, dont un père de famille, victime collatérale d'un coup de feu. Toujours dans le Val-d'Oise, une gendarmerie a été attaquée au mortier, laissant un traumatisme important dans les familles de gendarmes. Il y a un mois, deux adolescents tuaient l'une de leurs camarades de classe dans des conditions atroces. Globalement, depuis un an, dans l'ensemble du territoire, les atteintes aux biens diminuent alors que les atteintes aux personnes ne cessent d'augmenter et sont de plus en plus violentes.

Pendant ce temps, 90 000 policiers et gendarmes sont mobilisés pour le contrôle d'attestations que les Français établissent eux-mêmes dans le cadre d'un énième confinement. Pourriez-vous, monsieur le ministre, demander au ministre de la santé de bien vouloir vous rendre vos forces de l'ordre afin de permettre à tous nos concitoyens de vivre en paix ?

Nous voulons plus de sécurité pour nos concitoyens et des missions plus efficaces pour nos forces de l'ordre, auxquelles nous ne manquons pas de rendre hommage pour l'abnégation dont elles font preuve dans l'exercice de leurs fonctions. La crise sanitaire que nous vivons ne doit pas se transformer en crise sécuritaire ; les moyens du ministère de l'intérieur doivent être mis au service de la protection des Français et non compenser les carences du ministère de la santé.

Nous attendons du concret, les Français ne peuvent plus accepter de telles violences. Que comptez-vous faire ? De grâce, des actes, pas des paroles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur.** Nous n'avons pas la même vision...

**M. Maxime Minot.** Ça, c'est sûr !

**M. Gérald Darmanin, ministre . . .** de la façon dont nous devons travailler. Nous ne devons pas le faire en opposition avec le ministère de la santé mais en collaboration avec lui : le ministère de l'intérieur n'est pas que celui de la sécurité, et les policiers et gendarmes accomplissent le travail d'autorité publique que nous leur

demandons pour empêcher la propagation du virus. C'est une longue tradition du ministère de l'intérieur que d'être présent lorsque la sécurité civile de nos compatriotes est en danger. Nous sommes parfaitement dans notre rôle lorsque policiers et gendarmes assurent ces contrôles, et ils le font avec courage et abnégation ; c'est ce qui a poussé le Président de la République à dire qu'avec les enseignants ils seront les premiers à être vaccinés lorsque ce sera possible.

S'il y a des violences urbaines, comme nous avons pu le constater avec le Premier ministre à Creil, c'est pour deux raisons essentielles. La première, c'est parce que les mesures sanitaires doivent être respectées partout sur le territoire national. Aussi, je remercie les policiers et gendarmes qui mettent fin à des rassemblements qui sont des foyers de propagation du virus : il ne s'agit pas simplement de contrôler des attestations, mais d'éviter que le virus contamine d'autres personnes et touche les plus fragiles.

La seconde raison, vous le savez très bien, surtout dans votre département, comme dans les autres de l'Île-de-France et dans de grandes métropoles, c'est que notre lutte contre les stupéfiants donne des résultats très impressionnants, auxquels tous les services contribuent, notamment ceux du ministère de la justice et du ministère des comptes publics... Il y a un bras de fer contre les voyous et c'est la police qui va le gagner. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

**M. Ugo Bernalicis.** Encore de l'amateurisme !

**M. le président.** La parole est à M. Antoine Savignat.

**M. Antoine Savignat.** Nous ne remettons évidemment pas en cause le travail de nos forces de l'ordre, qui est exceptionnel au quotidien. Donnez-leur confiance, passez-leur des messages forts, demandez-leur d'arrêter de s'exposer vis-à-vis des Français qui n'ont plus confiance en eux parce qu'ils ne font que contrôler des attestations *(Protestations sur quelques bancs du groupe LaREM)*, rassurez-les. Que le ministère de la justice les rassure également. J'ai vu hier un fonctionnaire de police avec un mois d'ITT, l'auteur des violences ayant fait l'objet d'une ordonnance pénale. Les forces de l'ordre ont besoin d'être accompagnées et rassurées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre.

**M. Gérald Darmanin, ministre.** Merci de vos encouragements aux forces de l'ordre. Ce que nous faisons en ce moment même avec le Beauvau de la sécurité, auquel je sais que vous contribuez, débouchera sur une grande loi de sécurité intérieure, mais avec le budget 2020, négocié par Christophe Castaner, et avec le budget 2021, nous donnons, tous les jours, des preuves d'amour aux policiers et aux gendarmes. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Antoine Savignat](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3929

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 avril 2021](#)